

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

33

Nombre de votants :

33

Date de convocation :

3 février 2022

Date d'affichage :

17 février 2022

L'AN deux mille vingt-deux, le **10 février** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 3 février, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

M. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, Mme CHAMPEL, MM. CHASSAING, DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LARRAUFIE, Mmes LAURENT, LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, NIORT, PIRES-BEAUNE, MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL, M. SEMANA, Mmes STORKSEN, TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

Mme Elodie ACKNIN, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Didier LARRAUFIE

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Jean-Louis RAYNAUD

COMMUNE DE RIOM

Suite à la validation du diagnostic, la ville de RIOM externalisera les études de maîtrise d'œuvre de cette opération pour un montant estimatif du marché de 56 000 € HT (7 % coût prévisionnel des travaux).

Descriptif de l'opération :

1/ Travaux de toiture

L'opération comprendra pour l'ensemble des toitures les prestations suivantes :

- la dépose et l'évacuation des systèmes d'étanchéité existants y compris les ouvrages annexes et d'évacuation des eaux pluviales ;
- les renforcements, si nécessaire, des ouvrages de charpente pour recevoir le nouveau complexe d'étanchéité et d'isolation renforcée ;
- la fourniture et la pose d'un nouveau complexe d'isolation thermique, conforme au décret tertiaire ;
- la fourniture et la pose d'un nouveau complexe d'étanchéité ;
- la fourniture et la pose de nouveaux ouvrages d'évacuation des eaux pluviales ;

2/ Travaux de façade

L'opération comprendra pour l'ensemble des bardages translucides :

- la dépose et l'évacuation des ensembles translucides existants ;
- la fourniture et la pose de plaques de bardage multicouches, conformes au décret tertiaire.

Echéancier des travaux :

Consultation Moe : 1^{er} semestre 2022
Etudes de maîtrise d'œuvre : 2^{ème} semestre 2022
Consultation des entreprises : 1^{er} semestre 2023
Démarrage des travaux : Eté 2023

Plan de financement prévisionnel de l'opération :

Coût estimatif des études (7%)	56 000 € HT
Coût estimatif des travaux	800 000 € HT
DSIL (30 %- plafond 150 000 €)	150 000 €
Part prise en charge par la Commune de Riom	706 000 €

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver la liste des opérations proposées,**
- **approuver les plans de financements prévisionnels établis,**
- **autoriser le Maire à déposer les demandes d'aides financières auprès des partenaires et à signer toutes les pièces afférentes.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 10 février 2022

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL